

Le Maire informe le Conseil que Madame Veuve GAUZELIN Auguste, Femme de Service de la Mairie, quitte ses fonctions au 30 Juin 1973 et qu'il est nécessaire de la remplacer.

Madame SAUNIER née MONTIGNON Renée, Femme de Service des Ecoles Primaires à temps partiè accepte de remplacer Madame GAUZELIN, tout en conservant son ancien emploi.

De ce fait, il est nécessaire de modifier le traitement de Madame SAUNIER, qui s'élevait à 300 F. par mois.

Le Maire propose de lui allouer 350 F. par mois pour l'entretien des écoles primaires et 300 F. par mois pour l'entretien de la Mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, décide :

- à compter du 1er Juillet 1973, le salaire mensuel de Mme SAUNIER, pour les fonctions de Femme de Service des Ecoles Primaires sera de 350 F. brut, et pour l'entretien de la Mairie de 300 F. brut.

Ces traitements seront valables jusqu'au 31 Décembre 1973.

A partir du 1er Janvier 1974, ils seront indexés en pourcentage sur les augmentations accordées aux fonctionnaires, valeur indice 100 brut.